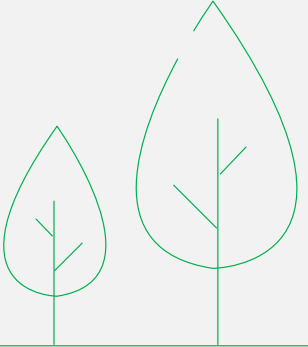
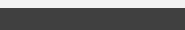




Crédit consommation **Offres green**





Outil d'Aide à la Vente

Janvier 2024

SOM MAI RE

1. Pourquoi et comment encourager les projets green de nos clients ?

2. Univers mobilité verte

- Prêt véhicule propre

3. Univers rénovation efficacité énergétique

- L'encadrement législatif, les dispositifs d'aides et d'accompagnement gouvernemental
- Pour vous apporter le bon niveau d'information sur les aides, nous mettons à votre disposition quelques supports sélectionnés
- Prêt rénov' énergie
- *Eco Prêt à Taux Zéro (crédit immobilier réglementé)*

1 Pourquoi encourager les projets **green** de nos clients ?



■ Avant tout, c'est **bon pour la planète**.

- L'objectif est d'accélérer la conversion écologique de l'économie pour qu'elle soit plus durable et plus économe de nos ressources naturelles.
- Parce qu'il y a urgence à modifier nos comportements qui ont des impacts catastrophiques sur le réchauffement climatique.

■ Ensuite, c'est **bon pour le client**.

- Pour répondre à des convictions de plus en plus partagées en projetant une image plus responsable.
- Pour apporter un meilleur confort dans le logement ou une conduite plus agréable tout en réalisant des économies sur le budget énergétique.



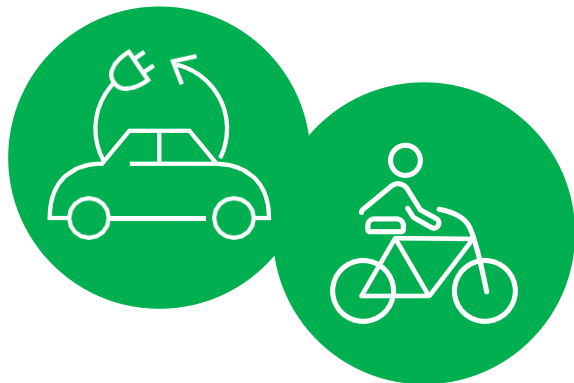
■ Enfin, c'est **bon pour nous**.

- Pour le Groupe BPCE et la CEGEE qui souhaitent devenir des acteurs reconnus dans la transition écologique.
- Pour nous permettre d'être en phase et de partager ces valeurs avec nos clients.
- Pour répondre aux enjeux du marché green et être en cohérence avec la démarche RSE, responsabilité sociétale des entreprises.

2 Comment encourager les projets **green** de nos clients ?

- Pour répondre aux besoins green de nos clients, il était nécessaire d'adapter et compléter notre gamme.

Univers mobilité verte



Univers rénovation efficacité énergétique



- Dans les slides suivants, chaque prêt de notre gamme sera détaillé :
 - Par rapports aux besoins client ;
 - Avec leurs critères d'éligibilité et les justificatifs à fournir ;
 - Avec leurs caractéristiques et conditions tarifaires.

SOM MAI RE

1. Pourquoi et comment encourager les projets green de nos clients ?

2. Univers mobilité verte

- Prêt véhicule propre

3. Univers rénovation efficacité énergétique

- L'encadrement législatif, les dispositifs d'aides et d'accompagnement gouvernemental
- Pour vous apporter le bon niveau d'information sur les aides, nous mettons à votre disposition quelques supports sélectionnés
- Prêt rénov' énergie
- *Eco Prêt à Taux Zéro (crédit réglementé)*

Univers mobilité verte

Prêt véhicule propre



Besoins client

- Diminuer le coût de ses trajets urbains ou suburbains ou ses dépenses de carburant
- Mettre en conformité son véhicule par rapport aux obligations réglementaires
- Rouler plus propre, moins polluer pour améliorer la qualité de l'air
- Se tourner vers d'autres solutions de mobilité et gagner en autonomie
- Être en phase avec ses valeurs liées au développement durable

Cible

- Toute personne souhaitant soit, remplacer la voiture par un autre mode de déplacement, soit acquérir un véhicule neuf ou d'occasion, électrique ou hybride rechargeable, à émission faible ou très faible de CO2/km

Critères d'éligibilité

- ➔ L'acquisition d'un véhicule particulier, neuf ou d'occasion, électrique ou hybride rechargeable, qui émet moins de 50 grammes de CO2 par kilomètre ainsi que l'acquisition de la borne de recharge électrique
 - Certificat d'immatriculation | Genre de véhicule [J.1] VP véhicule particulier
 - Taux d'émissions CO2 en gr/km [V.7] < 50 gr

Justificatif à produire et à numériser

- ➔ Facture d'achat, ou contrat d'abonnement, ou le certificat d'immatriculation

Avantage produit

- ➔ **Bénéficier d'une offre adaptée à l'acquisition d'un véhicule propre**

Caractéristiques du produit

- De 1.000 à 75.000 €
- Phase d'amortissement de 4 à 120 mois

Options

- Report 1^{ère} échéance (60, 90 ou 120 jours)

Conditions tarifaires

- Taux : Voir [Book des offres](#)
- Frais de dossier 1% minimum 70 €

Distribution

- Agence
- Banque digitale
- Éligible à la SED

Univers mobilité verte

Prêt véhicule propre 'version avec rachat'



Besoins client

- Diminuer le coût de ses trajets urbains ou suburbains ou ses dépenses de carburant
- Mettre en conformité son véhicule par rapport aux obligations réglementaires
- Rouler plus propre, moins polluer pour améliorer la qualité de l'air
- Se tourner vers d'autres solutions de mobilité et gagner en autonomie
- Être en phase avec ses valeurs liées au développement durable

Cible

- Toute personne souhaitant soit, remplacer la voiture par un autre mode de déplacement, soit acquérir un véhicule neuf ou d'occasion, électrique ou hybride rechargeable, à émission faible ou très faible de CO2/km

Critères d'éligibilité

- ➔ L'acquisition d'un véhicule particulier, neuf ou d'occasion, électrique ou hybride rechargeable, qui émet moins de 50 grammes de CO2 par kilomètre ainsi que l'acquisition de la borne de recharge électrique
 - Certificat d'immatriculation | Genre de véhicule [J.1] VP véhicule particulier
 - Taux d'émissions CO2 en gr/km [V.7] < 50 gr

Justificatif à produire et à numériser

- ➔ Facture d'achat, ou contrat d'abonnement, ou le certificat d'immatriculation

Avantage produit

- ➔ Réaliser son nouveau projet en englobant l'encours restant sur un crédit

Caractéristiques du produit

- De 1.000 à 75.000 €
- Phase d'amortissement de 4 à 120 mois

Options

- Report 1^{ère} échéance (60, 90 ou 120 jours)

Conditions tarifaires

- Taux : Voir [Book des offres](#)
- Frais de dossier 1% minimum 70 €

Distribution

- Agence
- Éligible à la SED

SOM MAI RE

1. Pourquoi et comment encourager les projets green de nos clients ?

2. Univers mobilité verte

- Prêt véhicule propre

3. Univers rénovation efficacité énergétique

- L'encadrement législatif, les dispositifs d'aides et d'accompagnement gouvernemental
- Pour vous apporter le bon niveau d'information sur les aides, nous mettons à votre disposition quelques supports sélectionnés
- Prêt rénov' énergie
- *Eco Prêt à Taux Zéro (crédit immobilier réglementé)*

L'encadrement législatif, les dispositifs d'aides et d'accompagnement gouvernemental

- L'Etat s'est engagé sur la rénovation énergétique en accélérant la pression réglementaire :
 - 2019 Loi Energie Climat ;
 - 2021 Loi Climat et Résilience.
- En fixant des objectifs ambitieux :
 - 4,8 millions de passoires énergétiques, Diagnostic de Performance Energétique F ou G, à rénover avec des obligations à respecter avant 2028 et des sanctions en cas de non-respect ;
 - 14Mds€/an de travaux de rénovation énergétique ;
 - 2Mds€ d'aides dans le cadre de MaPrimeRénov'.
- L'amélioration du logement est un projet plébiscité par les français pour 2022 (source étude CSA).
- Nous avons un rôle légitime dans l'accompagnement de leurs projets.
 - ➔ 70% des français pensent que les établissements financiers doivent prendre en compte les enjeux de développement durable.
 - ➔ Nous pouvons orienter nos clients dans leurs démarches en les informant de l'existence d'une plateforme gouvernementale unique qui centralise toutes les aides à la rénovation énergétique.
 - ➔ Accès au site <https://france-renov.gouv.fr>



2

Pour vous apporter le bon niveau d'information sur toutes les aides, nous mettons à votre disposition quelques supports sélectionnés

- **ADEME** : document synthétique qui détaille toutes les aides financières
- **France Rénov'** : dossier synthétique pour accompagner le client dans son parcours **MaPrimeRénov'**
- **ANAH** : guide des aides **MaPrimeRénov'**



➔ N'hésitez pas à partager ces documents avec vos clients et à les conseiller d'utiliser le parcours MaPrimeRénov'

Univers rénovation efficacité énergétique

Prêt rénov' énergie



Besoins client

- Réduire sa consommation d'énergie et sa facture pour gagner du pouvoir d'achat
- Améliorer le confort de son habitat
- Mettre en conformité son bien en vue d'une location ou d'une vente par rapport aux obligations réglementaires
- Augmenter la valeur marchande de son bien ainsi que sa pérennité
- Être en phase avec ses valeurs liées au développement durable

Cible

- Propriétaire occupant d'un appartement ou d'une maison individuelle
- Propriétaire bailleur d'un appartement ou d'une maison individuelle

Critères d'éligibilité

- ➔ Les travaux de rénovation énergétique qualifiés par le site gouvernemental France Rénov' et réalisés par un professionnel labellisé RGE (Reconnu Garant de l'Environnement)

Justificatif à produire et à numériser

- ➔ Le courrier de France Rénov' confirmant l'éligibilité à la prime et son montant

Avantage produit

- ➔ **Bénéficier d'une offre adaptée à la rénovation énergétique**

Caractéristiques du produit

- De 6.000 à 75.000 €
- Phase d'amortissement de 4 à 120 mois

Options

- Report 1^{ère} échéance (60, 90 ou 120 jours)

Conditions tarifaires

- Taux : Voir [Book des offres](#)
- Frais de dossier 1% minimum 70 €

Distribution

- Agence
- Banque digitale
- Éligible à la SED

Univers rénovation efficacité énergétique

Prêt rénov' énergie 'version projet'



Besoins client

- Réduire sa consommation d'énergie et sa facture pour gagner du pouvoir d'achat
- Améliorer le confort de son habitat
- Mettre en conformité son bien en vue d'une location ou d'une vente par rapport aux obligations réglementaires
- Augmenter la valeur marchande de son bien ainsi que sa pérennité
- Être en phase avec ses valeurs liées au développement durable
- **Poursuivre sa réflexion, planifier ses démarches et ses déblocages de fonds**

Cible

- Propriétaire occupant d'un appartement ou d'une maison individuelle
- Propriétaire bailleur d'un appartement ou d'une maison individuelle

Critères d'éligibilité

- ➔ Les travaux de rénovation énergétique qualifiés par le site gouvernemental France Rénov' et réalisés par un professionnel labellisé RGE (Reconnu Garant de l'Environnement)

Justificatif à produire et à numériser

- ➔ Le courrier de France Rénov' confirmant l'éligibilité à la prime et son montant

Avantage produit

- ➔ **Débloquer les fonds, en 5 fois maximum, au fur et mesure de l'avancement des travaux**

Caractéristiques du produit

- De 6.000 à 75.000 €
- Phase d'amortissement de 4 à 120 mois

Options

- Déblocage des fonds en 5 fois maximum dans les 6 mois suivant la signature de l'offre

Conditions tarifaires

- Taux : Voir [Book des offres](#)
- Frais de dossier 1% minimum 70 €

Distribution

- Agence
- Éligible à la SED

Univers rénovation efficacité énergétique

Prêt rénov' énergie 'version différé'



Besoins client

- Réduire sa consommation d'énergie et sa facture pour gagner du pouvoir d'achat
- Améliorer le confort de son habitat
- Mettre en conformité son bien en vue d'une location ou d'une vente par rapport aux obligations réglementaires
- Augmenter la valeur marchande de son bien ainsi que sa pérennité
- Être en phase avec ses valeurs liées au développement durable
- **Pouvoir différer l'entrée en amortissement du crédit**

Cible

- Propriétaire occupant d'un appartement ou d'une maison individuelle
- Propriétaire bailleur d'un appartement ou d'une maison individuelle

Critères d'éligibilité

- ➔ Les travaux de rénovation énergétique qualifiés par le site gouvernemental France Rénov' et réalisés par un professionnel labellisé RGE (Reconnu Garant de l'Environnement)

Justificatif à produire et à numériser

- ➔ Le courrier de France Rénov' confirmant l'éligibilité à la prime et son montant

Avantage produit

- ➔ **Adapter une période de différé d'amortissement au projet du client**

Caractéristiques du produit

- De 6.000 à 75.000 €
- Phase de différé d'amortissement partiel de 4 à 24 mois
- Phase d'amortissement de 4 à 96 mois

Conditions tarifaires

- Taux : Voir [Book des offres](#)
- Frais de dossier 1% minimum 70 €

Distribution

- Agence
- Éligible à la SED

Univers rénovation efficacité énergétique

Eco Prêt à Taux Zéro

- L'ECO-PTZ est un prêt travaux réglementé à 0% réservé au financement des travaux d'amélioration des performances énergétiques des logements existants, achevés depuis au moins 2 ans, occupés à titre de la résidence principale.
- Caractéristiques du produit
 - Eco-PTZ action/bouquet
 - Action seule 15.000 € (limité à 7.000 € pour les parois vitrées)
 - Bouquet de 2 travaux 25.000 €
 - Bouquet de 3 travaux ou plus 30.000 €
 - Eco-PTZ performance énergétique globale 50.000 €
 - Eco-PTZ assainissement non collectif 10.000 €
 - Amortissement 36 à 180 mois, 240 mois pour l'Eco-PTZ performance énergétique globale
- Conditions tarifaires
 - Prêt réglementé, taux 0%, sans frais de dossier
- Distribution
 - Agence
 - Éligible à la SED



- Les clés de la banque : l'ECO-PTZ détaillé



Univers rénovation efficacité énergétique Eco Prêt à Taux Zéro - Ma Prime Rénov'

- L'ECO-PTZ Ma Prime Rénov' est un prêt travaux réglementé à 0% réservé au financement des travaux d'amélioration des performances énergétiques des logements existants, achevés depuis au moins 15 ans, occupés à titre de la résidence principale.
- Caractéristiques du produit
 - Le client doit réaliser son parcours avec l'ANAH et être éligible aux aides Ma Prime Rénov'
 - Financement du reste à charge déterminé par l'ANAH dans la limite de 30.000 €
 - Amortissement 36 à 180 mois
- Conditions tarifaires
 - Prêt réglementé, taux 0%, sans frais de dossier
- Distribution
 - Agence
 - Éligible à la SED



MaPrimeRénov'
Mieux chez moi, mieux pour la planète



- Les clés de la banque : l'ECO-PTZ détaillé

